



EXPROPRIATIONS ANNUELLES

DE 1904.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles de contribution foncière spéciale pour l'élargissement des rues suivantes :

- Rue Sainte-Catherine
- Rue DeMontigny
- Rue de la Montagne
- Rue Rivard.

sont complétés et sont maintenant déposés au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau dans les trente jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Ville.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 19 janvier, 1905.



Département des Licences

NUMEROS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et devant être ouvertes en présence des intéressés à la date ci-dessous mentionnée, à 4 heures de l'après-midi, seront reçues au bureau du greffier de la Ville, jusqu'à

VENDREDI MIDI LE 27 JANVIER COURANT, pour la fourniture de numéros de licences et de voitures, insignes, etc., etc.

Une soumission séparée devra être faite pour les numéros peints et une autre pour les numéros en métal, et l'on pourra soumissionner pour l'une ou l'autre classe de ces numéros, ou pour les deux.

Chaque soumissionnaire devra faire sa ou ses soumissions sur des blancs qu'il pourra se procurer au bureau du surintendant du département des licences, bureau de la Cour du Recorder, Hôtel de Ville.

Un chèque accepté équivalent à 15 pour cent du montant de la soumission devra accompagner chaque soumission.

Les fournitures devront être livrées pas plus tard que le 20 avril prochain, à défaut de quoi, une amende de \$200 sera imposée.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

L. O. DAVID,
Greffier de la Ville

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,

Montréal, le 14 janvier, 1905.



ANNUAL EXPROPRIATION OF

1904

NOTICE TO RATEPAYERS

PUBLIC NOTICE is hereby given that the rolls of special assessment for the widening of the following streets:

- St. Catherine street
- DeMontigny street
- Mountain street
- Rivard street

are completed and are now deposited in the office of the undersigned at the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment, are required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within thirty days from this date, without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
CITY HALL,

Montreal, 19th January, 1905.



LICENSE DEPARTMENT

NUMBERS

Sealed tenders addressed to the undersigned and to be opened in the presence of the interested parties at the under-mentioned date, at 4 o'clock in the afternoon, will be received at the City Clerk's office until 12 o'clock, noon

FRIDAY, THE 27th. JANUARY INSTANT,

for license and vehicle numbers, badges, etc., etc. A separate tender must be made for painted numbers and another for metal numbers, and tenderers will be permitted to tender for either one or the other class of such numbers, or for both.

Each tenderer must tender on forms to be had from the office of the superintendent of licenses, Recorder's office, City Hall.

An accepted cheque equal to 15 per cent of the amount of the tender must accompany each tender.

Supplies to be furnished not later than the 20th day of April next, in default of which a fine of \$200, will be imposed.

The lowest or any tender not necessarily accepted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,

Montreal, January 14th, 1905.